
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 2 décembre 2016 à 9 h
11155, avenue Hébert**

ÉTAIENT PRÉSENTES :

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement
Mme Chantal Rossi, conseillère de la ville - district Marie-Clarac
Mme Monica Ricourt, conseillère d'arrondissement - district Marie-Clarac
Mme Sylvia Lo Bianco, conseillère d'arrondissement - district Ovide-Clermont

ÉTAIT ABSENT :

M. Jean-Marc Gibeau, conseiller de la ville - district Ovide-Clermont

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME CHRISTINE BLACK

Étaient aussi présents les employés cadres suivants :

Mme Claire Vassart, directrice de la performance du greffe et des services administratifs
M. Guy Bédard, chef de division - Loisirs et développement social
Mme Marie Marthe Papineau, secrétaire d'arrondissement

Était aussi présent :

M. Michel Dumais, directeur de cabinet en arrondissement

Nombre de personnes dans la salle : zéro (0)

Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance ouverte.

CA16 10 475

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 décembre 2016, à 9 h.

Il est proposé par Mme Chantal Rossi

appuyé par Mme Sylvia Lo Bianco

Et résolu :

QUE soient déposés aux archives les avis de convocation signifiés aux membres du conseil d'arrondissement pour la tenue de la séance extraordinaire du 2 décembre 2016, à 9 h ;

ET QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 décembre 2016, à 9 h, tel qu'il a été soumis.

Adopté à l'unanimité.

CA16 10 476

Accorder une contribution financière de 20 000 \$ à Paroles d'excluEs en vue de la réalisation du projet pilote « Clinique de proximité à Montréal-Nord » afin de soutenir les activités de démarrage débutées à la fin du mois d'octobre 2016 et approuver un projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et l'organisme.

Il est proposé par Mme Sylvia Lo Bianco

appuyé par Mme Monica Ricourt

Et résolu :

QUE soit accordée une contribution financière de 20 000 \$ à l'organisme Paroles d'excluEs en vue de la réalisation du projet pilote « Clinique de proximité à Montréal-Nord » ;

QUE soit approuvé le projet de convention à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Montréal-Nord et Parole d'excluEs ;

ET QUE cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.01 1167475002

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n'est présente dans la salle.

À 9 h 08, l'ordre du jour étant épuisé, Mme Christine Black, mairesse d'arrondissement, déclare la séance levée.

Christine Black
Mairesse d'arrondissement

Marie Marthe Papineau, avocate
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 décembre 2016.